

**Troisième Session de la Commission Statistique de l'OCI**  
**10-12 Avril 2013, Ankara – Turquie**  
**RÉSOLUTIONS**

Exprimant leur gratitude au SESRIC et à la BID pour leurs efforts dans la co-organisation de la Troisième Session de la Commission Statistique de l'OCI (ComStat-OCI) et leurs remerciements à tous les intervenants pour leurs présentations, les Membres de la ComStat-OCI, ont pris les décisions suivantes, à sa Troisième Session à Ankara, Turquie, tenue du 10 au 12 Avril 2013, avec la participation de 26 Offices Nationaux de Statistique (ONS), du SESRIC, de la BID, du Bureau de Coordination du COMCEC, du Secrétariat Général de l'OCI, de l'AITRS, de l'Eurostat, de l'OIT, de la CESAO, de la Division Statistique de l'ONU et de Prognoz Corporation.

1. Notant avec satisfaction les activités entreprises pour l'exercice biennal 2011 et 2012 par les Membres du Bureau, la ComStat-OCI a renouvelé sa confiance aux Membres actuels du Bureau, en prolongeant leur mandat pour l'exercice biennal 2013 et 2014. Les Membres du Bureau de la ComStat-OCI réélus pour la période biennale 2013 et 2014 sont:
  - Président: Royaume d'Arabie Saoudite
  - Vice-Président: Indonésie
  - Vice-Président: Soudan
  - Rapporteur: Sénégal
2. Ayant examiné les documents et la présentation du Comité Technique d'Experts (TCE) sur *"les Statistiques des Opérations Bancaires et de la Finance Islamique"*, la ComStat-OCI
  - a. a décidé que ce TCE devrait poursuivre ses activités futures comme prévu;
  - b. a appelé à une Réunion de Groupe d'Experts (EGM) qui sera co-organisée par le SESRIC et la BID, avant la fin de l'année 2013, dans le but de mettre au point le premier groupe d'indicateurs et de proposer les méthodes et les normes qui seront soumises à la prochaine Session de la ComStat-OCI;
  - c. a demandé au SESRIC et à la BID d'effectuer des visites d'études dans les Pays Membres de l'OCI afin de faciliter l'échange d'informations sur la finance Islamique, et
  - d. a souligné l'importance de la coordination entre tous les acteurs du Système Statistique National (ONS, Banques Centrales, Ministères, etc.) et a encouragé une communication fréquente dans la progression de ce domaine.
3. Exprimant son appréciation aux travaux entrepris par l'Indonésie, en tant que Pays Chef de File, et aux autres membres du TCE sur le *"Plan de Travail Exécutif pour la Mise en Œuvre à Court, Moyen et Long Terme de la Vision Stratégique de ComStat-OCI"*, la ComStat-OCI a demandé au Secrétariat de distribuer le questionnaire à tous les membres et recueillir leurs commentaires avant le 6 mai 2013, afin d'identifier les

- points de vue des membres concernant la répartition des priorités sur le court, moyen et long terme, et la priorisation des sous-objectifs stratégiques indiqués dans le Document de la Vision Stratégique de la ComStat-OCI;
4. Ayant examiné le rapport du TCE sur les ***“Détails de Procédures du Programme d'Accréditation des Professionnels des Statistiques dans les Etats Membres de l'OCI”***, préparé par le Bahreïn, comme étant Pays Chef de File, la ComStat-OCI
    - a. a appelé les Pays Membres de l'OCI à participer activement au Programme OStat et à envisager d'inclure le Programme OStat dans la planification de carrière pour leur personnel;
    - b. a invité les Pays Membres à contribuer techniquement à la mise en œuvre du Programme OStat et a demandé au Secrétariat d'établir un partenariat avec les organisations internationales compétentes travaillant sur des programmes similaires;
    - c. a renouvelé son appel à la BID pour soutenir la mise en œuvre de ce programme en termes de ressources humaines et financières, en temps opportun, et
    - d. a demandé le lancement du Niveau de Base du Programme OStat si les ressources humaines et financières suffisantes sont garanties.
  5. Ayant examiné les recommandations du TCE sur les ***“Questions Liées au Genre”***, la ComStat-OCI
    - a. a exprimé d'une part sa gratitude au SESRIC pour ses efforts dans l'organisation de la réunion préparatoire, qui s'est tenue les 21-22 Janvier 2013, à Ankara et d'autre part au Bureau National des Statistiques (NBS) des Emirats Arabes Unis pour avoir accepté d'assumer le rôle de Pays Chef de File;
    - b. a approuvé les recommandations adoptées par la réunion susmentionnée (*ci-jointe en Annexe I*), et
    - c. a accepté d'exprimer le point de vue commun des pays membres sur des thèmes et des indicateurs y relatifs, d'une manière coordonnée, afin d'améliorer les travaux de la communauté statistique mondiale dans ces domaines.
  6. Ayant examiné le ***Profil Complet sur les Expériences et les Pratiques de Recensement de la Population et de l'Habitat des Pays Membres de l'OCI***, préparé par le Secrétariat, la ComStat-OCI,
    - a. a exprimé ses remerciements à SESRIC et à la BID pour la co-organisation du “Séminaire de la ComStat-OCI sur les Pratiques de Recensement de la Population et de L'Habitat des Pays Membres de l'OCI” qui a eu lieu les 6-8 Mars 2013, à Ankara;
    - b. a approuvé les conclusions du séminaire susmentionné (*ci-joint en Annexe II*);
    - c. a appelé les Pays Membres de l'OCI qui n'ont pas pu assister au séminaire susmentionné à soumettre leurs meilleures pratiques et répondre à l'enquête qui avait été menée; et

- d. a demandé au Secrétariat de publier le Profil Complet apprêté, sur son site Internet et le mettre à jour pour chaque Cycle de Recensement.
7. Notant l'intérêt manifesté lors des présentations sur ***“Vers un Système Complet de Statistiques du Travail”***, faites par l'OIT, l'Égypte, la Malaisie et la Turquie, la ComStat-OCI
- a. a reconnu l'importance de la production des statistiques du travail, en conformité avec les normes internationales, tenant compte des préoccupations nationales;
  - b. a affirmé la nécessité d'accroître le capital humain des pays membres en termes de statisticiens du travail. À cet égard, la ComStat-OCI a demandé au SESRIC et à la BID d'organiser plus de programmes de renforcement des capacités afin d'élargir la base de compétences des experts dans les pays membres;
  - c. a reconnu le rôle vital et les responsabilités des ONS dans la production des statistiques du travail;
  - d. a recommandé aux ONS d'être représentés, au plus haut niveau, à la 19<sup>ème</sup> Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, en Octobre 2013, qui adoptera les projets des normes révisés des statistiques de la main d'œuvre et du travail.
8. Ayant écouté les présentations sur les ***“Données Libres : Défis et Opportunités pour les ONS des Pays Membres de l'OCI”*** faites par Prognoz Corporation, l'Indonésie, la Palestine, le Sénégal et la Turquie, la ComStat-OCI
- a. a encouragé les ONS des Pays Membres de l'OCI à bénéficier l'approche des données libres pour une diffusion plus large de leurs informations statistiques, en tenant compte des opportunités offertes par les initiatives des données libres;
  - b. a soutenu l'idée de l'organisation de visites d'études et d'autres programmes de renforcement des capacités, en matière de données libres, avec le soutien du SESRIC et de la BID; et
  - c. a accueilli l'initiative du SESRIC consistant à offrir aux Pays Membres de l'OCI son Générateur de Diagramme de Mouvement pour leur permettre de présenter leurs données de manière visuelle, afin d'améliorer les capacités d'analyse et l'utilisation efficace des données en matière de politiques fondées sur des faits.
9. Accordant une attention particulière aux présentations sur ***“Des OMD aux ODD: Implication des Offices Nationaux de Statistique dans la Mesure des Progrès dans la Période Post-2015”***, faites par les représentants de la Division Statistique de l'ONU, de l'EUROSTAT, du Cameroun, du Niger, d'Oman, et de la Turquie, la ComStat-OCI
- a. a recommandé aux ONS des Pays Membres de l'OCI de participer à la discussion sur le cadre de développement post-2015 et de s'engager activement dans le processus de formulation des objectifs et des indicateurs y relatifs grâce à l'utilisation de leurs expériences acquises durant la période de surveillance et de rapport des OMD ; et

- b. a appelé les Pays Membres de l'OCI à participer au Groupe de Travail Ouvert de l'ONU sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) pour exprimer activement les préoccupations et les intérêts communs des ONS des Pays Membres de l'OCI.
10. En la remerciant pour son hospitalité, la ComStat-OCI a exprimé sa gratitude et son appréciation à la République de Turquie en tant que pays hôte.
11. La ComStat-OCI a décidé de tenir sa prochaine Session en Turquie, en mai 2014.

Les Membres de la ComStat-OCI  
Ankara, 11 Avril 2013

## ANNEXE 1

### Recommandations Du Comité Technique d'Expert sur les Questions liées au Genre de la ComStat-OCI

21 – 22 Janvier 2013, Ankara – Turquie

Les délégations participant à la Réunion du Comité Technique d'Expert (TCE) de la ComStat-OCI sur les Questions liées au Genre, ont reconnu que le contenu, la portée et le profil des statistiques ventilées par sexe, y compris les statistiques sur la violence contre les femmes, varient d'un pays à l'autre à cause des raisons économiques, culturelles et les différences traditionnelles ainsi que les différences dans les objectifs de la politique. Compte tenu de ce qui précède, le TCE a approuvé les recommandations suivantes:

1. La performance des Pays Membres de l'OCI dans les processus statistiques concernant les données liées au genre peut toujours être améliorée pour atteindre le niveau souhaité. À cet égard, le SESRIC et la BID, en collaboration avec la CESAO, devraient intensifier les efforts de renforcement des capacités dans ce domaine.
2. Le Bureau National des Statistiques (NBS) des Emirats Arabes Unis (EAU), en consultation avec les membres intéressés du TCE, devrait préparer un projet de rapport, mettant en évidence son point de vue sur les concepts et les définitions des indicateurs sur la "Violence Contre les Femmes" faits par la communauté statistique internationale. Pour avoir une vue plus large, le projet de rapport peut également être étendu pour couvrir les perspectives communes d'autres pays du CCG.
3. Comme étant le Secrétariat de la ComStat-OCI, SESRIC devrait circuler le projet de rapport de NBS aux Offices Nationaux de Statistique (ONS) des Pays Membres de l'OCI pour recueillir leurs commentaires avant la Troisième Session de la ComStat-OCI.
4. Le rapport final devrait être présenté à la Troisième Session de la ComStat-OCI pour inviter les participants des ONS et les organisations internationales à prendre note des préoccupations des Pays Membres de l'OCI respectifs.
5. En considérant les efforts précédents de la CESAO, déployés pour la Liste des Indicateurs Arabes sur le Genre et les modalités de la violence contre les femmes (VAW), un court questionnaire doit être préparé et envoyé aux OSN des Pays Membres de l'OCI par le Secrétariat de la ComStat-OCI, pour évaluer la pertinence de l'ensemble minimal des indicateurs ventilés par sexe des Nations Unies. Le résultat de l'enquête devrait être partagé avec les membres de la ComStat-OCI.
6. Les Pays Membres de l'OCI devraient participer et jouer un rôle actif dans toutes les réunions de groupes d'experts en relation, de l'ONU et exprimer leurs points de vue et leurs préoccupations sur des questions spécifiques directement lors de ces réunions.
7. SESRIC et la BID sont encouragés à participer au Groupe d'Experts Inter institutions sur les Statistiques Ventilées par Sexe (IAEG-GS).

## ANNEXE 2

### Séminaire sur les Pratiques de Recensement de la Population et de l'Habitat des Pays Membres de l'OCI

6-8 Mars 2013, Ankara - Turquie

#### CONCLUSIONS

Conformément aux Résolutions de la Deuxième Session de la ComStat-OCI, les Membres de la ComStat-OCI ont appelé à une Réunion du Groupe d'Experts (EGM) pour être organisée par SESRIC et BID afin de définir la structure d'un profil complet qui comprendra toutes les phases pertinentes du recensement et pour compiler les différentes expériences et pratiques nationales des pays membres de l'OCI, dans le but de lancer des activités de coopération possibles entre les pays membres dans ce domaine.

La réunion en question co-organisé par SESRIC et IDB a rassemblé des délégués des Offices Nationaux de Statistique (ONS) de 17 Pays Membres, à savoir Afghanistan, Bahreïn, Egypte, Indonésie, Iraq, Malaisie, Maldives, Niger, Pakistan, Palestine, Qatar, Arabie Saoudite, Sénégal, Soudan, Turquie, Ouganda, Yémen et les représentants de la UNSD et CESAO.

A la fin des délibérations, les participants du séminaire ont adopté les conclusions suivantes:

1. Fournir les données socio-économiques les plus complètes, au niveau de la petite échelle, sur le nombre et les caractéristiques des populations et de leurs situations d'habitat, les recensements sont la principale source statistique pour la plupart des pays, en particulier pour les pays en développement. À cet égard, les recensements sont considérés comme le repère en matière de planification du développement et la base d'échantillonnage pour les enquêtes.
2. Les sources et les répertoires administratifs peuvent être une bonne source d'informations socio-économiques pour les gouvernements et les décideurs politiques, à condition que la qualité et l'exhaustivité des données soient assurées. Pour que les répertoires soient une alternative efficace aux recensements traditionnels, les registres fonctionnels, l'infrastructure technique bien établie, les lois statistiques nécessaires, la confiance du public dans les répertoires et les solutions fiables pour les aspects de sécurité, sont quelques conditions essentielles qui doivent être respectées.
3. L'application des technologies de pointe dans les processus de recensement est perçue pour optimiser le temps et améliorer la qualité des données du recensement. Il a été souligné que, les tests de manière adéquate, sont nécessaires pour leur bonne application. Cependant, l'introduction de nouvelles technologies, pourrait être coûteuse.
4. Comme le coût unitaire des recensements ne cesse d'augmenter et que de nombreux pays sont confrontés à des contraintes financières, des analyses coûts-efficacité des autres méthodes de recensement et des autres applications (c.-à-d. traditionnelles, basées sur les répertoires, les enquêtes, l'utilisation de la technologie moderne, etc.) doivent être réalisées, avant de déterminer les activités futures liées à la mise en œuvre des recensements de la population et de l'habitat.

5. Les Principes et Recommandations de l'ONU pour les Recensements de la Population et de l'Habitat et les manuels d'accompagnement doivent être considérés comme des directives utiles pour la planification et la mise en œuvre du recensement. Dans ce contexte, les pays sont encouragés à appliquer les thèmes essentiels, recommandés par l'ONU, dans la conception de leurs questionnaires de recensement, mais les pays peuvent inclure des sujets supplémentaires pour refléter la réalité de leurs sociétés.
6. De nombreux pays surchargent les questionnaires du recensement puisque les recensements sont considérés comme une occasion de recueillir des données sur de nombreux sujets, ce qui peut augmenter le coût des recensements et aussi avoir des conséquences négatives sur la qualité des données. Il a été suggéré que les pays évaluent soigneusement la disponibilité d'autres sources, telles que les enquêtes, pour répondre aux besoins spécifiques des données, ainsi que la convenance de recueillir des données sur certains sujets complexes à travers le recensement.
7. La collaboration et la coopération entre les pays et les organisations internationales sont nécessaires pour le partage des expériences et des connaissances, ainsi que pour obtenir des informations détaillées sur les meilleures pratiques. En plus de l'organisation de visites d'étude et des ateliers de formation, les pays peuvent échanger leurs équipements ainsi que des outils et des applications développées pour le recensement, pour produire des résultats tangibles. Sur cette question, Bahreïn, étant le seul pays membre effectuant des recensements à base de registres, a exprimé sa volonté de partager son expertise et ses outils avec les autres pays membres et les participants ont applaudi cette proposition.
8. L'expertise est très importante pour fournir une assistance technique aux pays. Suite à la demande des pays d'avoir une liste d'experts, SESRIC a indiqué l'existence d'une telle liste dans sa base de données (<http://www.sesric.org/statistics-experts.php>) qui sera encore améliorée pour inclure davantage d'experts.
9. Il a été proposé d'organiser des ateliers pour les prochains cycles de recensement de la population et de l'habitat, afin de fournir des informations détaillées et à jour sur les différents aspects des recensements. À cet égard, les participants ont accueilli favorablement la suggestion faite par la CESAO d'établir un réseau entre SESRIC, BID, CESAO, FNUAP et AITRS, pour être en mesure d'organiser annuellement des ateliers plus complets et avec un budget abordable. En outre, la Division Statistique de l'ONU a informé les participants sur les plans pour le cycle de 2020, qui comprendra la mise à jour des lignes directrices de recensement, suivies par la réalisation d'ateliers régionaux de recensement comme on a fait pour le Cycle 2010.